OPPORTUNITÉS ET RESPONSABILITÉS UNIQUES DE LA DÉCENNIE INTERNATIONALE POUR LES PERSONNES D'ASCENDANCE AFRICAINE

L'Honorable Dre Jean Augustine est une administratrice de l'éducation grenadienne canadienne, militante pour la justice sociale et politicienne. Elle a été l'une des deux premières femmes noires canadiennes élues à la Chambre des communes. Elle a été ministre d'État au multiculturalisme (et à la Condition féminine) de 2002 à 2004.

Au fil des ans, les Nations Unies ont été un forum important pour la reconnaissance de l'histoire accablante des défis systémiques et des conséquences permanentes que les Noirs du monde entier ont dû endurer en tant que victimes de la traite des esclaves et de l'héritage du colonialisme. En particulier, la Déclaration et le Programme d'action de Durban (DDPA) de 2006 des Nations Unies fournit un cadre concret de mesures pour lutter contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est liée. La thèse sous-jacente est qu'aucun pays ne peut prétendre être exempt de racisme. Il s'agit d'une préoccupation mondiale qui nécessite un effort universel et des actions de sensibilisation dans le monde entier.

S'appuyant sur la DDPA, la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (DIPAA), qui s'étend de 2014 à 2024, reconnaît que les personnes d'ascendance africaine représentent un groupe distinct dont les droits de la personne doivent être promus et protégés. La DIPAA offre un moyen par lequel les communautés du monde entier peuvent favoriser le dialogue et la collaboration en vue de promouvoir le respect et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales des personnes d'origine africaine. C'est également un moyen de reconnaître la richesse du patrimoine et les contributions importantes des Africains à la société mondiale.

Au fil des ans, d'éminents penseurs ont avancé des idées constructives sur la meilleure façon de relever l'ensemble des défis systémiques afin d'égaliser les chances des Noirs. En s'inspirant des meilleures approches, un double cheminement donnera les meilleurs résultats.

Premièrement, une coordination mondiale sur une question d'une telle ampleur et d'une telle portée est essentielle. Cela implique un accord sur un ensemble d'idéaux et d'objectifs mondiaux. Parmi ces principes généraux, il devrait y avoir :

- un effort pour que les personnes d'origine africaine reçoivent la meilleure éducation possible ;
- l'autonomisation économique de l'individu et de la communauté ; et
- l'inclusion et la participation actives des femmes.

Selon ces principes fondamentaux, un plaidoyer efficace devrait impliquer une collaboration entre les individus, les organisations et les gouvernements en Afrique et dans les pays de la diaspora africaine. Grâce aux efforts déployés à la base, les approches de divers pays pourraient être davantage distillées selon les lignes directrices de politiques internes.

Deuxièmement, ces idéaux doivent d'abord commencer à s'imposer au niveau familial, communautaire et local. C'est à ce niveau que l'influence peut le mieux s'exercer – et que l'on peut obtenir un impact et des résultats immédiats. Cela

signifie que les parents, les enseignants et les autres acteurs communautaires de première ligne doivent s'approprier les changements qui relèvent de leur compétence. En pratique, il s'agit de garantir les meilleures possibilités et les meilleurs résultats en matière d'éducation pour les enfants noirs, d'enseigner et d'inculquer une appréciation de l'autonomie économique, de la création de richesses et du réinvestissement caritatif dans la communauté, et de garantir l'égalité des chances pour les femmes et les filles qui sont confrontées à de nombreuses formes de discrimination et d'exclusion qui se recoupent. Partout dans le monde, cela inclut les inégalités dans l'accès à la santé, l'invisibilité dans la collecte des données et la violence disproportionnée à leur encontre — tout cela les prive, ainsi que la société, de leur capacité inhérente à contribuer à la construction de sociétés fonctionnelles.

En 2018, le gouvernement du Canada a officiellement promulgué la DIPAA afin de souligner et de célébrer l'importante histoire des contributions des personnes d'origine africaine à la société canadienne, ainsi qu'un cadre de reconnaissance, de justice et de développement pour lutter contre le racisme, la discrimination et les inégalités persistantes auxquelles les Canadiens d'origine africaine sont confrontés. Les Canadiens noirs ont contribué au patrimoine canadien depuis l'arrivée de Mathieu Da Costa, qui a dirigé Samuel de Champlain le long du fleuve Saint-Laurent au début des années 1600. Depuis lors, les Noirs ont contribué de nombreuses façons à la croissance, à la diversité et au développement du pays.

Il est important de noter que la DIPAA a été présentée dans le cadre d'un engagement plus large visant à construire un Canada plus fort et plus inclusif. Des fonds modestes ont été annoncés pour améliorer la recherche et la collecte de données, ce qui permettrait également aux décideurs politiques de mieux comprendre les défis particuliers auxquels sont confrontés les 1,3 million de Canadiens de race noire qui se déclarent comme tels au Canada.

Mais les données existantes soulignent déjà une sombre réalité. Le taux de chômage des Canadiens noirs est de 12 %, alors que la moyenne pour les citoyens non noirs est de 5 %. En outre, alors que les Canadiens noirs ne représentent que 3,5 % de la population canadienne totale, 18 % d'entre eux vivent dans la pauvreté. Ces chiffres, ainsi qu'une série d'autres indicateurs socio-économiques négatifs, sont liés à l'héritage de l'esclavage. Il n'est pas non plus surprenant que les problèmes de santé mentale et la surreprésentation dans le système correctionnel aient également été cités par les dirigeants communautaires comme des obstacles à la participation pleine et égale des Canadiens noirs à la société. En améliorant la recherche et la collecte de données, on s'attend à ce que des données solides et impartiales aident à la formulation de meilleures solutions politiques.

Entre-temps, dans tout le pays, les initiatives en cours de la DIPAA comprennent le Sommet national des Canadiens noirs visant à coordonner et à optimiser les efforts de revendication des organisations des communautés de partout au pays afin d'améliorer la collaboration entre le gouvernement et le secteur privé.

Au Québec, le Forum économique international des Noirs fait la promotion de l'esprit d'entreprise et de l'investissement comme moteur de prospérité des communautés noires, et souligne l'importance d'établir et de maintenir des relations avec le gouvernement afin de mieux influencer l'élaboration des politiques.

En Ontario, la Black Health Alliance recherche des solutions innovantes pour améliorer la santé et le bien-être des communautés noires, y compris les enfants. Cela implique d'aborder les problèmes systémiques liés à la santé physique et mentale, y compris les effets sur les nouveaux immigrants et les réfugiés. Au Centre Jean Augustine pour l'autonomisation des jeunes femmes de Toronto, des travaux sont en cours pour inculquer aux filles et aux jeunes femmes les outils et les compétences nécessaires à leur réussite et à leur leadership.

En Nouvelle-Écosse, l'Université Dalhousie prend des mesures pour renforcer ses relations avec la communauté afro-néo-écossaise en élaborant une stratégie visant à résoudre spécifiquement les problèmes structurels auxquels les personnes continuent de faire face en raison de ce qui s'est produit dans le passé.

Dans le monde entier, une série d'initiatives notables en matière de DIPAA sont également en cours. De l'Amérique du Nord et du Sud à l'Europe, à l'Afrique et aux communautés de la diaspora africaine dans le monde entier, la plupart des activités sont liées aux thèmes de la décennie, à savoir la reconnaissance, la justice et le développement.

Mais malgré les meilleures intentions, la réflexion doit porter sur ce que l'on peut considérer comme des résultats réalistes de la DIPAA. Verrons-nous des améliorations en 2024 ? Ou au moins une voie vers l'amélioration ? Les décideurs politiques seront-ils vraiment capables de s'entendre sur ce qui doit être fait ? Ou sur la manière de le faire ?

Lorsque l'on s'interroge sur la condition des personnes d'ascendance africaine, il faut être conscient de la grande diversité des Noirs dans le monde, mais encore plus vigilant quant à notre histoire commune de persécution sur la base de la race et de la couleur de la peau. Par exemple, une incarcération disproportionnée et un désavantage économique peuvent être des indicateurs principaux pour les communautés d'ascendance africaine dans les pays occidentaux. Le racisme anti-noir est peut-être moins répandu en Afrique continentale ou dans les pays des Caraïbes où les Noirs détiennent et contrôlent le pouvoir formel et informel.

Cependant, lorsque nous considérons la voie vers un paysage

plus juste, plus équitable et plus égalitaire, peut-être les mots de l'auteur afro-américain Carter G. Woodson peuvent-ils être éclairants :

> « L'histoire montre que peu importe qui est au pouvoir… ceux qui n'ont pas appris à se débrouiller par eux-mêmes… n'obtiennent jamais plus de droits ou de privilèges à la fin qu'au début ».

L'éducation et l'économie sont des éléments importants de la solution pour les personnes d'origine africaine, où qu'elles vivent. Il est également avantageux d'encourager un sentiment de solidarité internationale fondé sur notre histoire commune. Mais il est tout aussi important de prendre activement en main le destin de la communauté. Par conséquent, la lutte contre le déséquilibre systémique auquel sont confrontés les Noirs partout dans le monde devrait être une préoccupation importante pour tous les Noirs.

L'ancienne ambassadrice de l'Union africaine (UA) aux États-Unis, Arikana Chihombori-Quao, qui aurait perdu son emploi parce qu'elle s'est élevée contre le néocolonialisme, a insisté sur le fait que « …nous devons prendre le temps d'inventorier honnêtement qui nous sommes et comment nous avons été colonisés… Nous devons éduquer nos jeunes… pour qu'ils puissent diriger et construire des communautés indépendantes ».

Les enfants et les jeunes noirs doivent être sensibilisés à l'histoire unique de l'oppression et à leur propre responsabilité dans la quête d'une société juste. Il est très important qu'ils connaissent le passé pour s'assurer que l'ère la plus sombre de l'humanité ne se répète jamais pour aucun groupe de personnes. Il faut également leur apprendre très tôt à trouver des solutions viables.

Oui, les dernières décennies ont apporté quelques améliorations. Mais la DIPAA est l'occasion de poser des questions difficiles sur la voie à venir. Comment combattre la discrimination et les causes profondes de l'exclusion ? Comment aborder la réduction de la pauvreté ? Comment éliminer les obstacles persistants à une pleine intégration sociale et économique ?

Nous devons nous approprier nos problèmes, tout en établissant des relations avec les structures du pouvoir qui nous aideront à promouvoir l'équité sociale dans toute la société. Pour reprendre les mots de Marcus Mosiah Garvey, « Debout, race puissante, accomplissez ce que vous voulez ». J'ajouterai que c'est notre Décennie pour le faire !